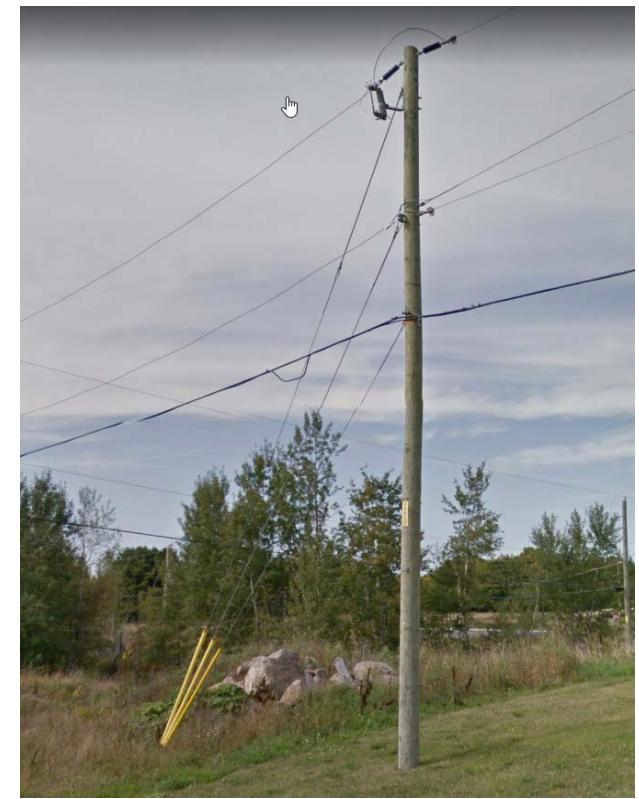


Implantation de structures



Interventions sur un hauban par les planteurs

Guide d'informations à l'intention du fournisseur

Interventions sur hauban par les planteurs

Dorénavant, il est permis aux planteurs d'intervenir sur un hauban au niveau de la tige d'ancrage, seulement dans le but de redresser un poteau, remplacer une tige d'ancrage, transférer un hauban et, lors de l'enlèvement d'ancrage et de poteau.

À cette fin, les planteurs peuvent détacher, raccourcir, retendre et détendre un hauban.

Il est dorénavant interdit de rallonger un hauban, sauf en situation d'urgence.

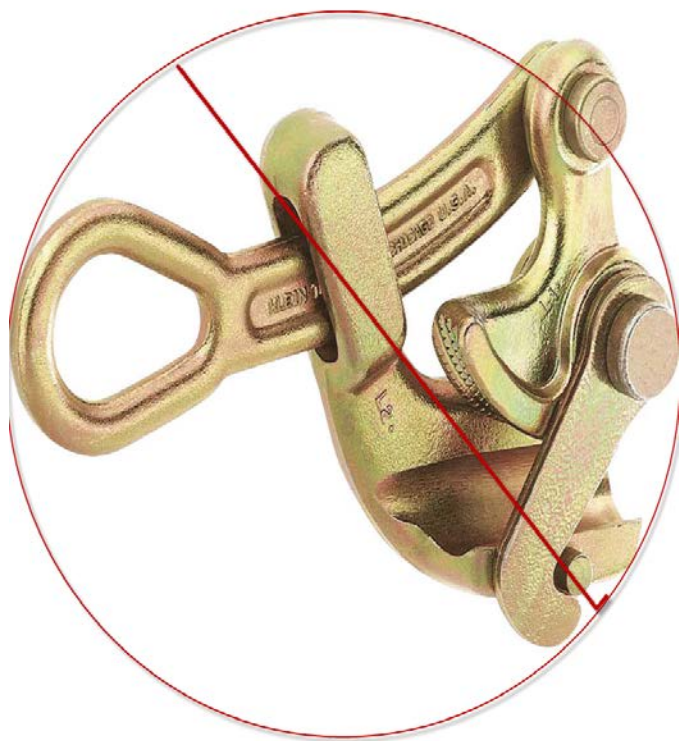
Interventions sur hauban par les planteurs

Lors d'une intervention sur un hauban :

- vous devrez vous assurer que l'aménagement du poste de travail est sécuritaire;
- vous devrez assujettir le poteau à l'aide d'un équipement mécanique ou d'un hauban temporaire;
- vous ne pourrez pas réutiliser les attaches préformées;
- vous devrez utiliser l'attache préformée correspondante au calibre du hauban et vous assurer que le hauban se retrouve entre les deux repères de couleur de l'attache préformée;
- Vous devrez utiliser une pince de tirage muni d'une mâchoire-lime
- vous devrez vous assurer qu'un ou des protèges haubans jaunes soient installés sur le hauban supérieur et inférieur, de plus priorisez son assujettissement par le haut;
- vous devrez couper l'excédent du hauban au-dessus de la tige d'ancrage.

Type de pince de tirage autorisée

Non



Oui



Non



Interventions sur hauban par les planteurs

Le personnel du fournisseur devra réaliser une inspection visuelle des portées et structures adjacentes, afin d'y déceler la présence d'une anomalie ou d'un élément faisant partie du programme MECRA (Vol. B.41-12).


Dans le *Tableau des normes et situations à considérer* vous retrouverez, à titre indicatif seulement, une liste de normes et de situations permettant d'évaluer la possibilité de faire les travaux sans la présence d'une équipe de monteurs.

Interventions sur hauban par les planteurs

Le fournisseur aura la responsabilité de s'assurer que son personnel détienne les connaissances et compétences requises pour réaliser cette tâche en sécurité et devra s'assurer de l'informer de tout changement dans nos encadrements en lien avec cette tâche.

Interventions sur hauban par les planteurs

Tableau des interventions autorisées et interdites

Type de <u>hauban</u>	<u>Autorisées</u>	<u>Interdites</u>
<u>Hauban moyenne tension</u>	<u>Oui</u> 	<ul style="list-style-type: none">▪ En présence d'une bretelle ou d'un conducteur situé en deçà du hauban▪ <u>En présence d'un appareillage</u>
<u>Hauban basse tension</u>	<u>Oui</u>	<ul style="list-style-type: none">▪ <u>Aucune</u>
<u>Hauban tiers</u>	<u>Oui</u>	<ul style="list-style-type: none">▪ Voir la réglementation du propriétaire

Cliquer sur l'hyperlien pour télécharger le recueil d'encadrements restreignant les interventions par les planteurs. https://hqlaurentides.aceproject.com/startDownload.asp?document_id=303551&k=dd1876c3



Tableau des normes et situations à considérer

Référence et contexte	Descriptifs	Interdites
Volume B.41-12 MB 1310	Petits conducteurs ACSR 4 et moins ALL 1/0 et moins CU 4 et moins	Intervention sur hauban interdite.
Volume B.41-12 MB 1330	Conducteur de cuivre 4 et plus	Valider la présence de connexion en aluminium et de signes d'altération (échauffement, brins coupés). Si oui, se référer à la norme avant d'intervenir.
Volume B.41-12 MC 2310	Manchon 2 ACSR	Valider si un des 2 poteaux adjacents date de 1999 et plus ou si le manchon est muni d'une bague noire, si non l'intervention sur le hauban est interdite.
Volume B.41-12 MC 2320	Manchon 2/0 ACSR	Valider si un des 2 poteaux adjacents date de 1999 et plus ou si le manchon est muni d'une bague noire, si non l'intervention sur le hauban est interdite.
Volume B.41-12 MC 2330	Manchon automatique 477	Intervention sur hauban interdite.
AMA-2017-011	Manchon automatique 2 et 2/0 ACSR	Intervention sur hauban interdite.
Volume B.41-12 MF 2395	Isolateurs rigides à double jupe CP, CST & Victor	Intervention sur hauban interdite.
Volume B.41-12 MF 2380	Isolateurs rigides à tige FWC	Intervention sur hauban interdite.
Volume B.41-12 MC 2330, 2340, 2350, 2355	Isolateurs composites d'ancrage Permali, CKC, LAPP & EPAC	Intervention sur hauban interdite.
Volume B.41-12 MF 2310	Pince d'ancrage en aluminium sur conducteur de cuivre	Intervention sur hauban interdite.
Poteau pourri ou endommagé sérieusement		Intervention sur hauban interdite.
Fil d'attache sectionné		Intervention sur hauban interdite.
Entretoises de traverse détachées		Intervention sur hauban interdite.
Végétation à proximité		S'assurer que les conducteurs ne seront pas déplacés lors de l'intervention

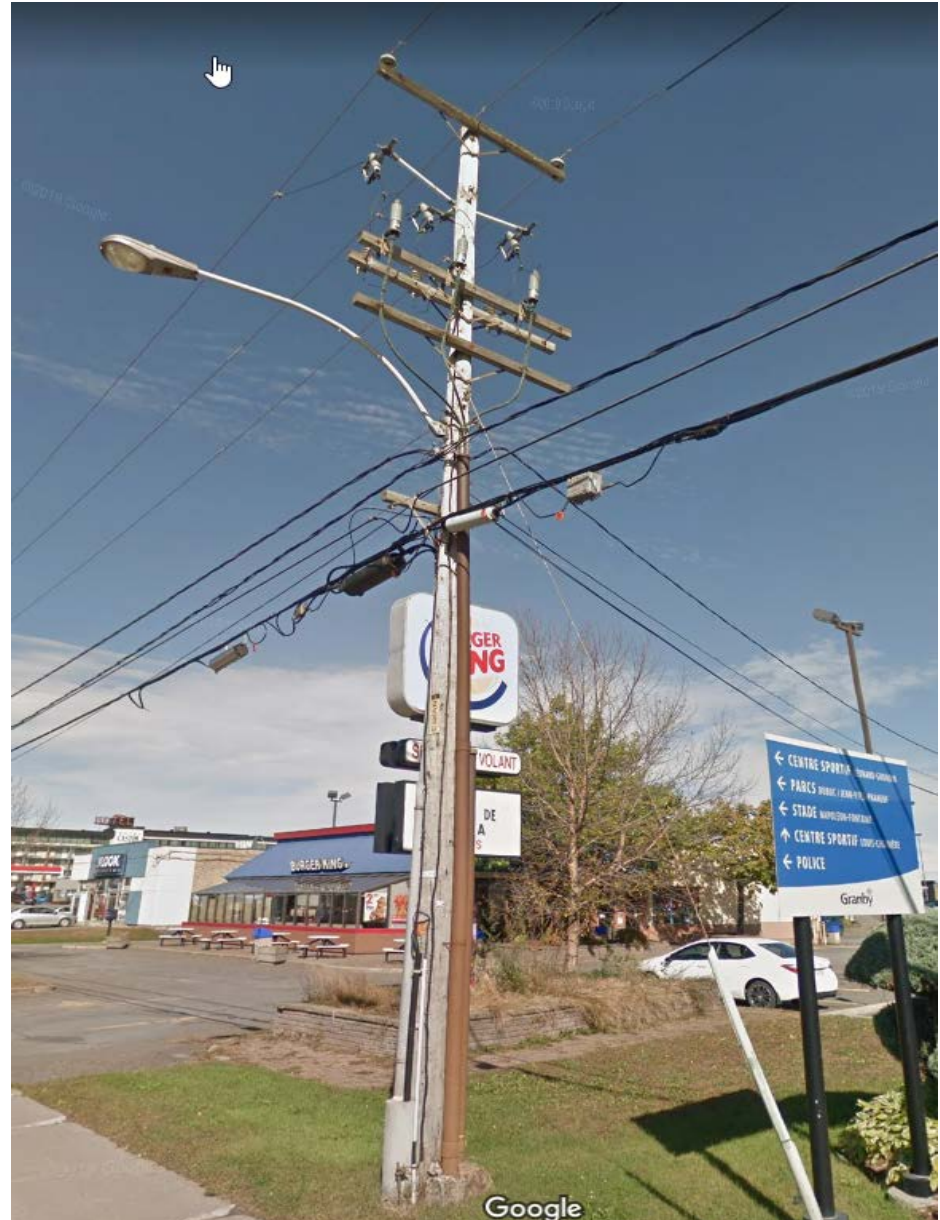
* Toujours se référer à la norme en vigueur, en cas de doute communiquer avec l'administrateur de contrat.



Interventions autorisées

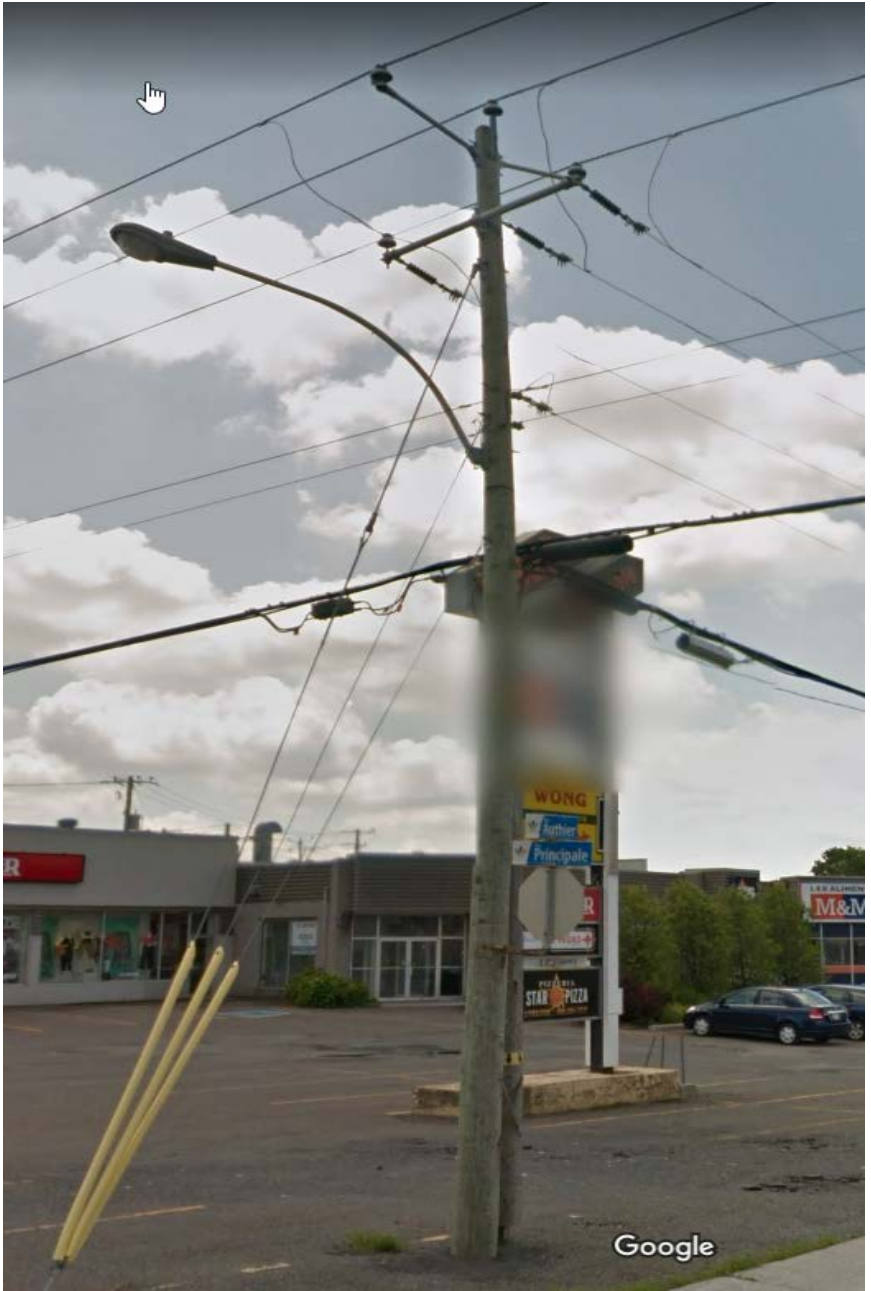


Google

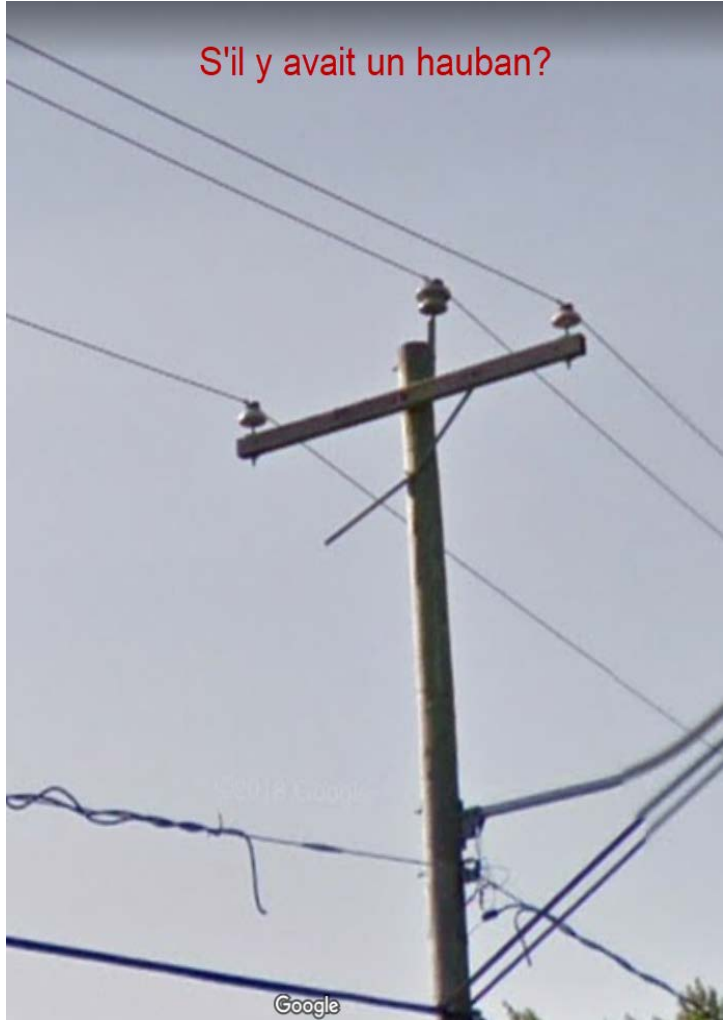


Google

Interventions autorisées



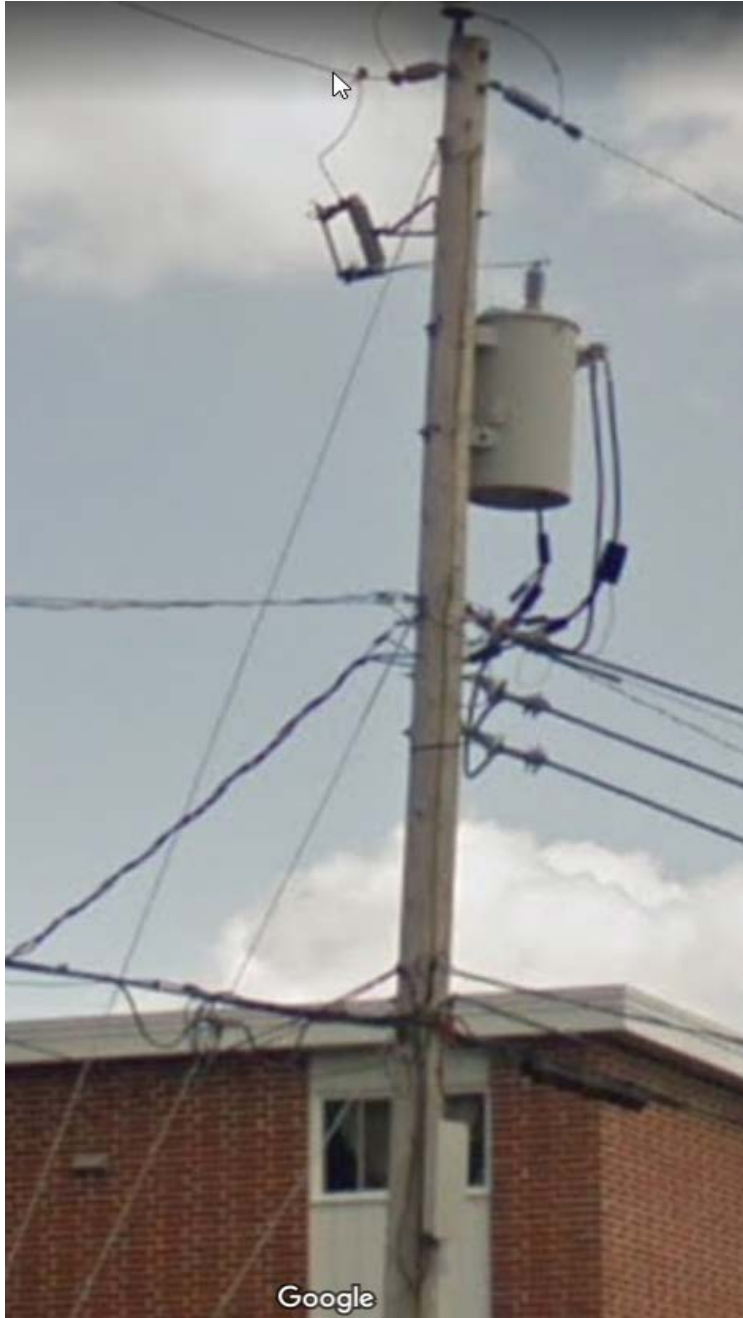
Interventions interdites



Interventions interdites



Google



Google



Interventions interdites





Si vous avez des questions n'hésitez pas à communiquer avec nous !

Laine Gagnon

Agent(e) principal(e) Distribution

0-401-7901 Bureau
(450) 686-7800 , 7901 Bureau
Gagnon.Laine@hydro.qc.ca

Martin Sigouin-Duhaime

Agent(e) principal(e) Distribution

(450) 502-3476 Cell
0-204-7555 Bureau
(450) 441-7200 , 7555 Bureau
SigouinDuhaime.Martin@hydro.qc.ca